

 <https://www.lecourriercauchois.fr/actualite-357909-seine-maritime-ces-villages-cauchois-q...>

 3 min read

# Seine-Maritime. Ces villages cauchois qui vont perdre leur école

Les différentes instances consultatives se sont réunies la semaine dernière. Lundi 19 février, Dominique Fis, directrice académique des services de l'Education nationale (Dasen), a présenté à la presse son projet de carte scolaire pour la rentrée du mois de septembre. Certaines décisions ont des incidences non pas seulement sur des postes d'enseignant mais aussi sur des écoles. Certaines n'accueilleront plus d'enfants après la fin de cette année scolaire ? C'est donc une page d'histoire qui se tourne dans certains villages du pays de Caux.

Ainsi, les élèves de la maternelle de **Baons-le-Comte** et de l'élémentaire d'**Ectot-les-Baons** seront accueillis à Sainte-Marie-des-Champs. Le regroupement pédagogique (RPI) entre les deux communes est dissous. Cette décision est le fruit d'une baisse régulière des effectifs année après année mais aussi du désengagement de la Région dans le transport méridien (celui vers la cantine). 25 à 30 enfants sont attendus en septembre à Sainte-Marie. Les élus samaritains avaient indiqué lors des vœux de la municipalité : *"Notre école compte actuellement 110 élèves et peut accueillir sans problème les petits nouveaux"*. Une sixième classe sera ouverte à cet effet à la rentrée. A **Calleville-les-Deux-Eglises**, l'école élémentaire va fermer ses portes. Les enfants qui la fréquentent iront à Tôtes où le RPI gagne une classe. A **Envronville**, aussi, l'école n'abritera plus de petits garçons et petites filles. Ceux-ci et celles-ci trouveront refuge au sein du RPI déjà formé par Alvimare, Cléville et Foucart qui garderait ainsi son nombre de classes.

## Mouvements à l'intérieur des communes

Gruchet-le-Valasse conserve la présence d'élèves sur son territoire mais une réorganisation est mise en place. La maternelle Françoise Dolto ne recevra plus d'enfants. Ces derniers seront orientés vers l'école Hélène-Boucher. Même mouvement à Tancarville où les jeunes de l'école maternelle L'oiseau-lyre se rendront à l'école Marie Lebreton. A Saint-Valery-en-Caux, c'est le clap de fin pour l'école Costes et Bellonte dont les élèves rejoindront leurs camarades du Grand-Pavois. A Malaunay, le paysage scolaire est repensé. L'école Georges-Brassens abritera tous les enfants de maternelles. L'école Olivier-Miannay accueillera tous ceux d'élémentaire.

La direction académique et les élus locaux de Seine-Maritime ont engagé depuis plusieurs années cette baisse du nombre d'écoles. Le département rassemblera 952 écoles en septembre 2024 contre 1073 en 2019. Dominique Fis voit plusieurs avantages à cette concentration : *"Des écoles plus grandes, une dynamique plus importante, des équipes pédagogiques plus fournies avec une décharge pour le directeur"*. Les parents, habitant ces communes, voient peut-être d'un moins bon œil cette perte de proximité...

Generated with Reader Mode